

Assemblée générale du mercredi 9 novembre 2022

CFDT, salle Phinaert 145 rue des Stations 59000 LILLE

Quelques petits rappels en préalable :

Des adresses de sites : <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/>, choisir RETRAITES dans l'onglet « filtrer par métiers » pour les infos du groupement ; <https://www.cfdt-retraités.fr/Hauts-de-France> ; <https://www.cfdt.fr/> ; <https://www.sgen-cfdt.fr/>.

Cotisations 2022 : pour ceux des retraités qui n'auraient pas réglé leur cotisation 2022, il est encore temps de le faire. On peut retrouver la fiche de Mise à Jour à la fin de ce document, il pourra aussi être retrouvé sur le site du Sgen-CFDT Nord Pas de Calais, on peut aussi demander une fiche à Jean FICHEZ (jean.fichez@hotmail.com).

D'abord un retour sur la dernière année ...

Au contraire des deux précédentes, elle a moins été marquée par la pandémie qui reste néanmoins présente et pour laquelle nous devons rester prudent.

✚ Activité de nos Sections Syndicales de Retraités Sgen-CFDT 59/62.

- Assemblée Générale à Lille : le 17 novembre 2021 nous avons choisi le thème « habitat inclusif » pour notre habitat avant de visiter la résidence RIVES à Lille.
- Nous avons ensuite tenu plusieurs réunions¹ pour choisir et développer un thème d'étude pour l'année 2021/2022 mais pas seulement.
- La préparation du congrès CFDT avec une dizaine de propositions d'amendement au texte de résolution dont la plupart ont été repris par l'Union Territoriale de Retraités (UTR) de la Métropole lilloise, dont des amendements visant à l'établissement d'une assurance maladie universelle ;



- L'implication des SSR dans la vie des UTR. Si plusieurs militants sont impliqués dans la vie de celle de la métropole lilloise, la question de l'implication dans les autres UTR (2 Flandres, Pas de Calais, Hainaut-Avesnois) reste entière et celle de l'implication dans les commissions de l'UTR ML reste également posée ;
- La participation à l'Union Fédérale des Retraités Sgen-CFDT dont l'AG de mi-mandat a eu lieu à Paris les 9&10 mars ;
- Préparation et réalisation d'une sortie sur Saint-Omer le 20 juin ;
-
-

✚ Avec nos camarades du Sgen-CFDT 59/62.

Les aider dans la préparation des élections professionnelles de décembre (mise sous pli, passage dans les établissements, appel aux adhérents afin qu'ils votent ...) ;

Les retraités sont aussi présents au conseil syndical (Marie-Madeleine VAILLANT comme titulaire et Michel BOEREZ comme suppléant).

Un groupe de trois militants (Françoise DUPORTAIL, Jean-Marc DALLE, Michel BOEREZ) répond aussi aux questions « retraites » qui nous sont transmises par le Sgen-CFDT 59/62.

✚ Participations aux actions CFDT.

¹ 3/2/22, 5/4/22, 24/5/22, 20/6/22, 6/9/22, 13/10/22

✚ **Participation à la vie des organisations de retraités CFDT.** De nombreux retraités participent à la vie des structures de retraités CFDT, en particulier, mais pas seulement, sur la métropole lilloise. Françoise DUPORTAIL, Jean FICHEZ, Bernadette PEIGNAT représentent la SSR au conseil de l'UTR Métropole Lilloise, Jacques DEVODDERE en étant le trésorier. Claudine PRUVOST est quant à elle membre du bureau de l'union régionale des retraites Hauts de France. D'autres retraités, dont des retraités Sgen, participent à l'ARHOS² qui a produit un très beau colloque sur les 100 ans de la CFDT régionale.

✚ **Une équipe d'animation pour notre groupement de SSR.** La liste de militants impliqués dans nos actions et réunions est importante (une petite vingtaine) et on peut en citer dans quelques fonctions : Michel BOEREZ animateur du groupement, Jean FICHEZ gestionnaire du fichier « adhérents » (transferts et relances), Jacques DESCAMPS pour la recherche documentaire, Jacques DEVODDERE en charge de la communication et conseiller UFR (Marie-Madeleine VAILLANT étant suppléante à ce conseil et étant invitée permanente au conseil syndical du Sgen-CFDT 59/62), Bernadette PEIGNAT au bureau de l'UFR depuis le 17 mars 2021.

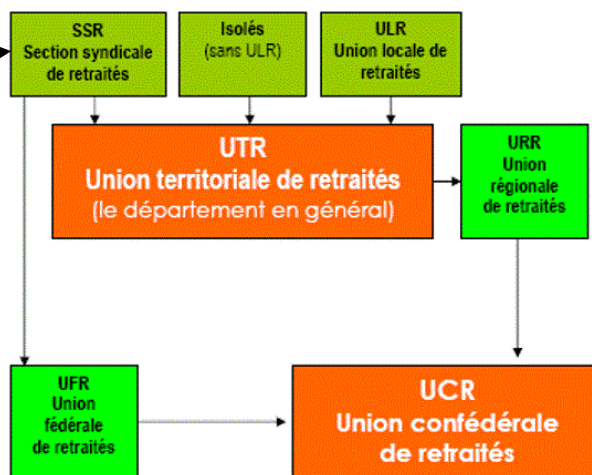
Parlons quand même organisation !

Nous sommes là avec d'autres SSR (métaux, FEP ...) Et il faudrait rajouter la confédération CFDT, les syndicats (Sgen-CFDT pour nous), les organisations locales avec lesquels nous avons des liens, des activités (voir au-dessus).

Et parlons également sous !

Il est important de rappeler que sur 100 € de cotisations :

- ⇒ 62,5 € reviennent à la CFDT, à l'UCR, à l'UFR ... ;
- ⇒ 37,5 € reviennent à l'UTR (union territoriale des retraités) dont vous dépendez et 50% de cette somme est reversée à chaque section syndicale de retraités.



C'est de l'usage de cette somme dont il est question. **Il faut savoir que depuis janvier 2020 les 4 UTR (Hainaut-Avesnois, Métropole Lilloise, 2 Flandres, Pas de Calais) gèrent ces sommes et paient les dépenses engagées pour les adhérents des quatre SSR. Pour l'essentiel ce sont les abonnements à Profession Éducation et son supplément Retraités et Action Syndicale qui constituent la quasi-totalité des dépenses.** Dans les UTR des deux Flandres et de la Métropole Lilloise, les ressources étaient insuffisantes pour payer toutes les dépenses, c'est la raison pour laquelle le taux de cotisation est passé de 0.5% à 0.55%.

Perspectives

2023 verra le congrès des retraités CFDT à Valence en juin 2023 et nos sections auront à débattre pour des propositions d'amendements qui auront à être ensuite portés par nos UTR. Sans doute faudra t'il aussi que notre groupement de sections contribue à la vitalité des sections qui, en dehors de celle de la métropole lilloise, ne sont pas une réalité dans leur UTR.

L'Assemblée Générale

Ordre du jour de l'AG :

8 h 30 : accueil (café, croissants...)

9 h 00 : assemblée statutaire (activité, élection de bureau ...) de notre groupement de Sections Syndicales de Retraités (SSR).

² <http://cfdthistoire-5962.fr/>

Si un thème te tient particulièrement à cœur pour 2022-2023, tu peux le proposer pour des groupes de travail d'une demi-journée.

10h à 12h Exposé et débat. Introduction du thème par un militant de la SSR puis

Thème de l'intervention et du débat

La place des seniors dans notre société et plus particulièrement :

- L'apports des seniors dans la vie sociale/associative ;
 - Comment les seniors vivent-ils leur départ à la retraite ?
- Quels sont les bénéfices psychologiques d'une vie sociale intense à ce moment de la vie.

Nous bénéficions pour cet exposé de l'intervention de Francis DANVERS³.

12h30 : repas⁴ au restaurant Le Scoop 64 rue de Saint-André à Lille

15h00-16h : visite de la maison natale du général de Gaulle rue Princesse à Lille.



✂

Mise à jour des données personnelles

M / Mme : NOM NOM de naissance

Prénom Date de naissance

Adresse personnelle

Code postal Ville

☎ Port Mail : @

Si vous êtes intéressé.e de donner un coup de main ou de participer aux réunions du groupe de travail, merci de compléter.

- Participer aux réunions du groupe de travail sur un sujet donné (en général 4 ou 5 réunions d'une demi-journée par an).
- Donner un coup de main pour faire des envois pour le Sgen-CFDT 59/62.
- Donner un coup de main pour faire des envois pour les sections de retraités Sgen-CFDT.
- Donner un coup de main pour l'accueil des stagiaires fin aout/début septembre.
- Donner un coup de fil pour appeler des adhérents du Sgen-CFDT 59/62 ou des retraités du Sgen.
- Autre :

³ **Francis Danvers** est psychologue de l'orientation, maître de conférences et professeur en sciences de l'éducation et de l'information à Université de Lille, et chercheur au laboratoire PROFEOR-CIREL dont il a été directeur. Plus d'informations https://fr.wikipedia.org/wiki/Francis_Danvers

⁴ Les SSR prennent en charge les frais de déplacement, la visite du musée, chacun prend en charge le coût de son repas.

Adhérer à la CFDT Retraités

*Pour rester en contact avec notre métier
Pour contribuer à l'action, la réflexion et l'information du Sgen et de la CFDT
Pour participer à la défense des séniors*

Je reste syndiqué.e

En adhérant à une section syndicale de retraités Sgen-CFDT (SSR) tu conserves un lien avec notre métier, tu as la possibilité de débattre sur des sujets d'actualité éducatives En même temps tu adhères à une Union Territoriale de Retraités CFDT qui défend les intérêts des retraités. C'est un terrain d'expression privilégié, un lieu qui favorise les rencontres et les échanges d'idées. Mais c'est aussi, avant tout, une organisation qui respecte totalement la liberté de chacun. Tu participes ainsi à la vie du syndicat à la mesure de ta disponibilité et sous la forme que tu souhaites : participation à des débats, enquêtes, actions, formations, loisirs ...

Contrat P.A.C. (Prélèvement Automatique des Cotisations)

- 1- Le prélèvement se fait sur le compte bancaire ou postal en 12 échéances mensuelles.
- 2- Le montant est fixé à la signature du contrat et réévalué chaque année selon l'évolution de la situation signalée par l'adhérent chaque année au 4^{ème} trimestre grâce à une fiche de mise à jour. Sinon ce montant est réévalué selon le barème en cours.
- 3- La cotisation est annuelle. Le contrat peut être résilié à tout moment en nous contactant. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention signée avec elle.
- 4- Le prélèvement automatique des cotisations vous simplifie la vie, simplifie celle des militants bénévoles qui gèrent les cotisations, tout en vous laissant la possibilité de résilier votre adhésion à tout moment.

Paiement de la cotisation

La cotisation « retraités » CFDT est calculée sur la totalité des pensions de l'adhérent et son montant est de 0.5% (0.55% pour les adhérents dépendant des UTR Métropole Lilloise et Deux Flandres). Par exemple, avec un montant annuel de pension de 20000 €, la cotisation annuelle sera de 100 € soit 34 € après le crédit d'impôt de 66%.

Montant de ma
pension annuelle :

Ma cotisation annuelle est
de :

- Je suis déjà inscrit au PAC.
 Je choisis le PAC à partir de 2022 et je remplis et signe la demande ci-dessous en joignant un RIB.
 Je joins un chèque correspondant à ma cotisation.

Date : signature :

Compte à débiter
IBAN identification internationale du compte
<input type="text"/>
BIC code international d'identification
<input type="text"/>
Nom et adresse de l'établissement financier
<input type="text"/>
Nom et adresse du débiteur
<input type="text"/>
Créancier : CFDT « retraités »
<input type="text"/>